

Avis de Soutenance

Monsieur Harouna SAWADOGO

Droit privé et Sciences Criminelles

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

LA VIOLENCE ECONOMIQUE, ETUDE COMPAREE FRANCE - OHADA

dirigés par Monsieur Rémy CABRILLAC

Soutenance prévue le **mercredi 07 mai 2025** à 14h30

Lieu : Université de Montpellier, Bâtiment 1

Salle : des actes

Composition du jury proposé

M. Rémy CABRILLAC	Université de Montpellier	Directeur de thèse
Mme PAULINE MARCOU	Université de Grenoble-Alpes	Rapporteuse
M. ADRIEN BEZERT	Université de Bourgogne	Rapporteur
M. LOUIS-FREDERIC PIGNARRE	université de Montpellier	Examineur

Mots-clés : VIOLENCE ECONOMIQUE, PARTIE FAIBLE, DROIT ECONOMIQUE, ABUS DE DEPENDANCE, CONSENTEMENT, JUSTICE CONTRACTUELLE

Résumé :

Depuis la réforme du droit des contrats intervenue en France le 10 février 2016, la codification de la violence économique sous l'expression d' « abus de dépendance économique » marque une avancée significative. Cette reconnaissance législative vient consolider les efforts jurisprudentiels antérieurs, tout en soulevant de nouvelles interrogations pratiques et théoriques, notamment sur le critère délicat de « l'avantage manifestement excessif ». Dans une perspective comparatiste, l'étude menée avec le droit de l'OHADA révèle un enjeu majeur d'harmonisation juridique en Afrique francophone. L'analyse critique du modèle français offre des repères précieux au législateur OHADA, permettant de mieux cerner les implications positives, mais aussi les limites et les difficultés de mise en œuvre d'une telle réforme. Cette thèse ouvre ainsi la voie à des réflexions prospectives, invitant à considérer les ajustements nécessaires pour garantir une protection équilibrée des parties faibles dans les relations contractuelles, tout en préservant la sécurité juridique indispensable au développement économique régional.